



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

COMPTE RENDU D'ANIMATION

Obligatoire **Z**

Optionnelle □

Intitulé : Réunion de rentrée

Bassin: Etampes

Date: 13/11/2018

Animateurs: ROULLEAU Corentine

NAUDIN Sonia

IA-IPR EVS: GERARD Sylvie

Nombre de présents : 39

Thématique : Réunion de rentrée

Parcours pluriannuel: non

Ordre du jour : Réunion d'informations

- Calendrier prévisionnel des réunions de bassin
- Intervention de Mme Gérard : Présentation des caractéristiques du bassin et de la réforme du lycée
- Intervention de Sidonie Richon pour la présentation des ressources de l'atelier CANOPE d'Evry
- Intervention de Mme Gérard sur les valeurs et principes de la République
- Présentation du PIC, concours de lecture du bassin par Célia Sénéchal et Stéphanie Bon

Intervenant(s):

- Sylvie Gérard, IA-IPR-EVS
- Sidonie Richon de l'Atelier CANOPE d'Evry
- Célia Sénéchal, professeur documentaliste coordonnatrice du PIC
- Stéphanie Bon, professeur documentaliste coordonnatrice du PIC

Synthèse/Contenu des interventions :

Tour de table de présentation.

1. Calendrier des prochaines réunions :

Réunions obligatoires :

• Mardi 15 janvier 2019, 9h-12h au LPO J-P Timbaud à Brétigny-sur-Orge

Thème : La maîtrise de la compréhension de l'écrit sous tout type de support

Intervenante : Yelena Susic, Professeur Ressource Ecole Inclusive du bassin d'Étampes

• Réunion commune avec les CPE: Réunion organisée par Mme Gérard - date à venir

Thème : Education aux valeurs de la République

Intervenant : Henri Peña-Ruiz, philosophe réputé pour ses travaux sur la laïcité.

• Lundi 13 mai 2019, 13h30-16h30 au Lycée Geoffroy-Saint-Hilaire

Thème : Comment, en partant d'une idée de projet (type concours) la mettre en œuvre dans l'établissement ?

Intervenante : Laurette Vermillac, Formatrice académique et Coordonnatrice DAFOR pour la formation continue

Réunions optionnelles :

• Jeudi 14 février 2019, 9h30-12h30 et 13h30-16h30 au LP Paul Belmondo à Arpajon

Thème: Enseigner autrement, réaliser un escape game

Intervenants : Franck Peyridieu et Laurence Mengelle, formateurs DAFOR et professeurs de Sciences et de Lettres-Histoire au LP Paul Belmondo à Arpajon

NB : La date et les horaires de cette réunion n'étaient pas encore fixés le 13/11/2018

Jeudi 21 mars 2019 : Journée inter-académique à la BNF+ ateliers CANOPE

Thème : Comment faire pour que les élèves deviennent producteurs de savoir ?

2. Informations diverses délivrées par les coordinatrices du bassin :

La DAFPA devient la DAFOR : Délégation Académique à la FORmation, au développement professionnel et à l'innovation (http://www.ac-versailles.fr/pid35548/formation-des-personnels.html)

Corentine Roulleau rappelle l'importance des enquêtes de satisfaction envoyées par mail par la DAFOR suite aux stages et invite les collègues à les remplir.

Puis elle délivre des informations pratiques et met en avant quelques ressources intéressantes :

- Le Salon du livre de Saint-Germain-lès-Arpajon aura lieu du 11 au 17 mars 2019.
- L'interconnexion entre PRONOTE et E-sidoc est désormais possible (Voir le tutoriel en pj).
- Le blog des professeurs-documentalistes du bassin d'Etampes (http://blog.crdp-versailles.fr/documentalistesetampes/) est toujours administré par Laurence Benoit et constitue toujours une mine d'informations que ce soit pour la vie du bassin ou pour l'évolution du métier.

Un mémo listant les interlocuteurs du bassin et quelques ressources utiles est distribué (voir pj).

3. Informations institutionnelles délivrées par Mme Gérard, IA-IPR-EVS :

Rappel de ses coordonnées : 06 08 05 20 17 / sylvie.gerard3@ac-versailles.fr

Mme Gérard décrit les caractéristiques du Bassin d'Etampes et revient sur les RDV de carrière. Des collègues ont pu être étonnés de voir que les appréciations finales du Recteur n'étaient pas les mêmes que celles attribuées suite aux RDV de carrière et qu'ils étaient par exemple passés de « Excellent » à « Très satisfaisant ». Mme Gérard donne l'explication administrative : il existe des quotas. Elle précise qu'il existe des procédures de recours.

L'inspectrice aborde ensuite la question de la **formation des néo-titulaires**. Les T1 et T2 auront des formations prévues. Mme Gérard pense pouvoir rendre visite à l'ensemble des néo-titulaires cette année.

Puis elle expose les grandes lignes de la **réforme du lycée** en listant les points où le professeur documentaliste pourra contribuer à la formation des élèves. Pour **le lycée général et technologique**, il s'agit principalement de l'AP (le professeur documentaliste est d'ailleurs cité dans les textes) et de l'accompagnement au choix d'orientation. En effet, la réforme prévoit d'accompagner le lycéen dans son projet d'orientation avec un volume annuel d'heures dédié à l'orientation (54h). Enfin, les projets de nouveaux programmes étant en consultation, Mme Gérard encourage les professeurs documentalistes à construire une programmation et à la proposer au chef d'établissement. Elle voit une entrée possible par l'objectif dans les enseignements de spécialité. Elle signale également qu'une formation académique est en cours d'élaboration.

Concernant **le lycée professionnel**, l'objectif est la valorisation des parcours professionnels. La réforme devrait suivre le calendrier suivant :

- Rentrée 2019 : Transformation de la classe de 2^{nde} et du CAP. La 2^{nde} professionnelle sera désormais organisée par familles de métiers. Le CAP se fera en 1, 2 ou 3 ans en fonction du profil de l'élève.
- Rentrée 2020 : Transformation de la classe de 1^{ère}.
- Rentrée 2021 : Transformation de la classe de Tle.

Mme Gérard conseille de consulter sur Eduscol les fiches intitulées « la seconde par famille de métiers »

(1028898.pdf). Comme pour le lycée général et technologique, le professeur documentaliste peut s'inscrire dans le travail à faire dès la seconde sur la découverte des métiers. Mme Gérard indique également qu'un parcours sera disponible sur ce sujet sur M@gistère à partir de janvier 2019.

Par la suite, notre inspectrice aborde l'entrée en vigueur du **RGPD** (Règlement Général européen pour la Protection des Données) le 25/05/2018. Ce nouveau règlement est téléchargeable sur le site du réseau Canopé (https://www.reseau-canope.fr/les-donnees-a-caractere-personnel/introduction.html). Toutes les organisations doivent intégrer les nouvelles modalités de ce texte qui vient modifier en profondeur la gestion des données personnelles.

C'est également une occasion d'éduquer et de parler au sein des établissements de l'identité et de la trace numérique, de la place prise par les algorithmes dans la société ainsi que des dimensions éthiques, sociales et économiques de l'utilisation des données numériques et de leur traitement. Il est possible de s'appuyer sur les équipes du CLEMI et le service Réseau Canopé, si besoin.

Enfin, Mme Gérard aborde un dernier point important de cette rentrée : le plan d'actions pour la protection de l'école. Suite aux événements de Créteil, des mesures complémentaires sont mises en place par rapport à ce qui existait déjà (cellule ministérielle de veille et d'alerte).

Voir le diaporama ci-joint pour plus d'informations.

4. Présentation du Réseau Canopé par Sidonie Richon :

Sidonie Richon a d'abord présenté les différentes ressources de Canopé : l'abonnement établissement qui donne accès aux expositions en prêt, à Créatice...

Elle met ensuite en avant les animations proposées par l'atelier Canopé d'Evry qui peuvent intéresser les professeurs documentalistes. L'inscription se fait sur le site de Canopé.

Enfin, elle a exposé en détail certains projets :

- Le Louvre s'expose... dans votre établissement ! : l'Atelier Canopé 91 vous propose d'emprunter un kit de reproductions d'œuvres d'art au service de l'éducation artistique et culturelle. https://www.reseau-canope.fr/academie-de-versailles/atelier-canope-91-evry/actualites/article/le-louvre-sexpose-dans-votre-etablissement.html.
- Enquête au CDI: cette application sur tablette n'a pas besoin de connexion Internet et est sur le point d'être achevée. Réalisée par un groupe de travail de professeurs documentaliste en collaboration avec Canopé, elle sera mise à disposition gratuitement.
- C'est du patrimoine, ça?: créer, avec les élèves, un jeu autour du patrimoine essonnien (https://www.reseau-canope.fr/academie-de-versailles/atelier-canope-91-evry/actualites/article/appel-a-contribution-cest-du-patrimoine-ca.html)
- Zique à l'école: projet entièrement gratuit pour les classes participantes car il est financé par le fonds social européen. Les classes assistent à un concert et bénéficient d'ateliers de slam. L'objectif est de consolider les compétences des élèves dans le domaine de la maîtrise de la langue en prenant appui sur l'éducation artistique et culturelle (https://www.reseau-canope.fr/academie-de-versailles/atelier-canope-91-evry/actualites/article/zique-a-lecole-2.html)
- Radicalement pas: un concours visant à construire des contre-discours pour stopper la radicalisation
- L'Atelier cinéma: autour du film Azur et Asmar Kit Gratuit sur l'éducation à l'image.

Sidonie Richon a également fait un appel pour que les professeurs-documentalistes qui le souhaitent intègrent le groupe de travail qui se réunit à l'atelier Canopé d'Evry pendant l'année (dédommagement en vacations). L'objectif cette année est de créer des parcours de visites d'expositions interactifs (*Expositions Interactions*).

Voir le diaporama ci-joint pour plus d'informations.

5. Intervention de Mme Gérard, IA-IPR-EVS, sur les valeurs et principes de la République :

Mme Gérard souhaite amorcer la réflexion sur ce thème qui sera abordé de manière plus approfondie lors d'une réunion obligatoire commune avec les CPE.

Sidonie Richon signale l'existence d'une plateforme du réseau Canopé consacrée à ce sujet : https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique.html

Mme Gérard rappelle que les valeurs de la République sont celles de la devise « Liberté, Egalité, Fraternité ». La laïcité n'est pas une valeur mais un principe qui en découle et qui entre dans la définition de la République française (qui est « indivisible, laïque, démocratique et sociale »).

Les valeurs évoluent parfois dans le temps (ex. l'égalité). L'élève doit s'approprier ces valeurs. Mme Gérard propose de mettre en place une carte mentale sur ce thème. Elle serait alimentée par ce que produiraient les collègues sur ce sujet et par des liens vers des ressources, des textes réglementaires ou des partenaires.

Voir le diaporama ci-joint pour plus d'informations.

6. Présentation du PIC par Célia Sénéchal et Stéphanie Bon



Le PIC (Prix Inter Collège) est un concours de lecture propre aux collèges du bassin d'Etampes. Si vous voulez y participer n'hésitez pas à contacter les coordonnatrices :

- Stéphanie Bon, Collège Le Roussay à Etréchy (stéphanie Bon, Collège Le Roussay à Etréchy (stéphanie Bon, Collège Le Roussay à Etréchy (stéphanie.bon@ac-versailles.fr)
- Célia Sénéchal, Collège Albert Camus à la Ferté Alais (celia.senechal@ac-versailles.fr)

 Mme Gérard propose son appui pour trouver des financements afin d'organiser des rencontres entre les élèves et l'auteur lauréat de ce concours.

Documents en circulation lors de la réunion :

Liste d'émargement

Mémo listant les interlocuteurs du bassin et quelques ressources utiles.